



#### **4. Décision modificative n°01 budget eau et assainissement**

Cette délibération est annulée, un simple mouvement d'écriture suffit. (M57)

#### **POINTS DIVERS :**

##### **Arrêté chemins forestiers ONF :**

Les chemins forestiers entre Valaurie et Réauville ont été élargis pour créer une piste de Défense Forestière Contre les Incendies (DFCI). Des barrières ont été mises en place pour limiter l'utilisation de ces chemins et ainsi éviter qu'ils soient détériorés trop rapidement. Les deux communes doivent prendre le même arrêté pour fixer les règles d'utilisation.

##### **Eclairage public :**

Le SDED a établi un devis pour le changement de 24 candélabres de la commune, et propose 3 types de candélabres, l'écart de prix varie entre 67 000 € et 69 000 € en fonction de la puissance. La puissance des ampoules passera de 7 000 watts actuellement à 2 816 watts. Ce projet sera amorti sur 5 ans.

##### **Bulletin municipal :**

Le bulletin municipal de juillet sera distribué la semaine prochaine.

##### **Centrale villageoise 2684Watts :**

Un sondage sur les énergies renouvelables à l'attention des administrés sera inséré dans le Bulletin municipal.

##### **Véranda habitation devant la mairie :**

Le Département qui est propriétaire du terrain où se situe la véranda propose qu'une convention d'occupation du domaine public moyennant une redevance annuelle soit signée entre les parties.

##### **Vente du bar :**

Les agences immobilières ont fait remonter au Maire qu'il était difficile de vendre ce bien en raison notamment de la présence d'un locataire. Le bien est toujours à la vente.

##### **Plan Communal de Sauvegarde :**

Jean-Luc FAUCON, conseiller municipal, et Laëtitia AYME, secrétaire de mairie, ont participé à une réunion sur la mise en place du PCS, document qui reprend la conduite à tenir en cas de risques majeurs (inondation, séisme, nucléaire...). Celui-ci doit être rédigé et arrêté au plus tard en juin 2024. Lors de la réunion, il a été préconisé de mettre à jour dans un premier temps le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

##### **Départ des instituteurs de l'école :**

Le Maire rappelle qu'un pot de départ est organisé avec les instituteurs et le personnel de l'école jeudi 06 juillet à 16h45 en mairie.

##### **Consommation eau potable :**

Marc GASSER fait savoir qu'il a été pompé 20 % d'eau en moins par rapport à l'année dernière sur la même période.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h37.

**Prochain Conseil municipal en septembre 2023 à 18h45, salle du Conseil.**

Laupane MOINE  
Secrétaire de séance

